

Rapport sur l'information relative aux changements climatiques pour 2023-2024



Table des matières

2	À propos du présent rapport
3	Message de notre présidente-directrice générale
4	Message de notre cheffe des finances
5	Notre approche à l'égard des changements climatiques
8	Gouvernance
10	Surveillance exercée par le Conseil d'administration
11	Haute direction
12	Stratégie
15	Possibilités et risques liés au climat
19	Domaines d'intérêt stratégique liés au climat
24	Gestion du risque
26	Analyse de scénarios
28	Tests de tension
29	Plans de traitement des risques
29	Risque environnemental des clients
30	Mesures et cibles
32	Émissions générées par nos activités internes et cible
35	Émissions financées et cible
36	Améliorations et qualité des données
38	Regard vers l'avenir

À propos du présent rapport

Portée et limites du rapport

FAC appuie les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) du Conseil de stabilité financière. Nous nous sommes engagés à produire des rapports annuels qui tiennent compte de ces recommandations, qui sont conformes aux attentes du gouvernement du Canada en matière d'informations financières relatives aux changements climatiques et qui mettent en évidence notre approche à l'égard des changements climatiques. Nous sommes déterminés à améliorer ce rapport au fil du temps.

Le contenu du présent rapport porte sur l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2024. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Assurance externe

Les données sur le rendement contenues dans ce rapport n'ont pas fait l'objet d'une vérification externe. Nous mettons à jour nos processus de qualité des données sur la responsabilité environnementale, sociale et

de gouvernance (ESG) afin de nous préparer à vérifier certaines données dans les prochains rapports.

Rapports supplémentaires

FAC fournit aussi des renseignements pertinents sur son mandat, sa stratégie d'entreprise, sa mission, sa vision et ses valeurs dans son Rapport annuel 2023-2024, ainsi que sur ses impacts concernant la responsabilité ESG dans son Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) 2023-2024. Tous nos rapports se trouvent à l'adresse fac.ca/Rapports.

Coordonnées



Les questions et les commentaires relatifs à notre rapport et à nos initiatives sont les bienvenus. Envoyez-nous un courriel à l'adresse esg@fac.ca.



Message de notre présidente-directrice générale

Nous n'avons que six saisons de croissance pour progresser dans la lutte contre les changements climatiques et atteindre les objectifs climatiques fixés pour 2030 par le Canada et le monde entier.

FAC s'est engagée à évoluer avec ses clients et l'industrie afin de permettre au secteur canadien de l'agriculture et de la production alimentaire de demeurer un chef de file mondial et d'avoir un impact positif sur notre avenir. À cette fin, nous ferons connaître les pratiques durables que les producteurs canadiens emploient déjà et nous jouerons un rôle de catalyseur pour l'industrie en aidant la prochaine génération de chefs de file canadiens de l'agriculture et de l'agroalimentaire à renforcer leur résilience et à triompher des défis climatiques.

Le *Rapport sur l'information relative aux changements climatiques pour 2023-2024* souligne l'attention, la détermination et la rigueur avec lesquelles nous évaluons les risques climatiques et veillons à accroître la résilience de FAC, ainsi que celle de l'industrie agricole et agroalimentaire dans son ensemble. Pour mesurer notre empreinte et fixer des cibles de réduction des émissions, nous nous appuyons sur des méthodologies scientifiques rigoureuses afin de nous aligner sur les meilleures pratiques internationales. Les Canadiens et les acteurs de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne sont fiers que l'industrie respecte, voire dépasse, les meilleures pratiques internationales, et nous sommes là pour les soutenir dans cette voie.

La saison de croissance 2023 a été interrompue par des inondations dans le Canada atlantique, des sécheresses dans l'Ouest canadien, des températures extrêmes en Colombie-Britannique et des feux de forêt en Ontario, en Colombie Britannique et au Québec. En réaction à ces catastrophes, nous avons démontré notre engagement et notre agilité en proposant rapidement cinq programmes de soutien aux clients touchés par des conditions météorologiques extrêmes ou d'autres crises. Notamment, nous avons mis sur pied des programmes destinés aux producteurs de fruits et aux acériculteurs, ainsi qu'un programme pour les génisses de remplacement. Nous comprenons que cette réponse n'est pas un modèle adapté à toutes les situations et que les événements météorologiques extrêmes ne sont que le début d'une série de répercussions sur les terres et sur nos clients. Nous nous engageons à réagir rapidement en proposant des solutions personnalisées pour que nos clients reçoivent le soutien dont ils ont besoin au moment où ils



en ont le plus besoin. Ces programmes s'accompagnent aussi de la responsabilité de FAC d'aider les personnes touchées à devenir plus résilientes et à mieux résister aux catastrophes à l'avenir.

Nous savons que l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne a toujours mis l'accent sur l'innovation. C'est cet engagement à l'égard de l'innovation qui aidera notre pays à produire encore plus d'aliments pour la population mondiale tout en réduisant l'impact sur la planète, et FAC s'est engagée à stimuler et à financer ce progrès.

En 2023-2024, FAC a élaboré le plan directeur de son Cadre de financement pour la durabilité en collaboration étroite avec des chefs de file du secteur. FAC a aussi lancé un Programme pilote pour les projets d'investissement axés sur la durabilité afin d'éliminer les obstacles auxquels se heurtent les membres de l'industrie désireux d'adopter ou d'accroître leurs pratiques de gestion durable.

Nous misons par ailleurs sur l'innovation dans nos propres programmes et ressources. Grâce à l'intégration de nouvelles données en matière de développement durable dans AgExpert, ce programme fournira une mesure de la séquestration du carbone et permettra aux clients d'AgExpert de mieux comprendre l'empreinte de leur exploitation.

L'industrie agricole et agroalimentaire canadienne n'est pas seulement une ressource stratégique permettant de surmonter les défis climatiques; elle fait aussi partie intégrante de la solution. FAC est consciente des possibilités offertes par la solide capacité de l'industrie à offrir des produits agricoles et alimentaires de haute qualité, et elle s'est engagée à exploiter ce point fort.

Grâce à des programmes spécialisés, à du financement adapté et à du soutien technique, je suis convaincue que l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne continuera à s'affirmer comme le chef de file dont le monde a besoin dans la lutte contre les changements climatiques.

Justine Hendricks,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JH', written over a light blue background.

Présidente-directrice générale

Message de notre cheffe des finances

Tandis que nous faisons le bilan de l'année écoulée et que nous jetons un regard vers l'avenir, FAC reconnaît l'importance de gérer les risques et de saisir les possibilités qui découlent des changements climatiques. Depuis quelques années, nous sommes témoins des ravages causés par des événements climatiques comme des sécheresses, des inondations et des feux de forêt, et nous comprenons qu'il est urgent d'agir.

Notre stratégie visant à mettre en valeur les produits alimentaires canadiens consiste à être audacieux pour faire du Canada un chef de file mondial de la sécurité alimentaire et de la production alimentaire durable. Nous jouons un rôle de catalyseur de l'industrie en stimulant l'innovation et la création de valeur dans l'écosystème et en renforçant l'image de marque du Canada. Nous nous attachons également à renforcer la résilience en intégrant les risques climatiques dans nos processus décisionnels et en nous efforçant d'obtenir des données climatiques plus fiables et plus exploitables.

Nous sommes fiers de proposer de nouvelles options de financement et de nouveaux outils logiciels stimulants afin que nos clients puissent continuer à innover et à investir dans des pratiques durables. Nous nous efforçons aussi de mieux évaluer et gérer les possibilités et les risques liés au climat en analysant divers scénarios pour comprendre les effets potentiels des changements climatiques sur nos activités et en élaborant des stratégies pour atténuer ces risques.

Notre stratégie est axée sur la collaboration avec l'écosystème agricole et agroalimentaire afin de tout mettre en œuvre pour aider les clients à adopter les pratiques d'adaptation nécessaires. Ensemble, nous pouvons affronter et atténuer les effets des changements climatiques et saisir de nouvelles possibilités. Nous nous efforçons de réduire nos émissions conformément à des trajectoires alignées sur le principe de la carboneutralité.

En nous appuyant sur une approche scientifique, nous évaluons l'empreinte de nos émissions financées et travaillons en étroite collaboration avec les intervenants de l'industrie pour définir des moyens de réduction des émissions adaptés au secteur. FAC surveille les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par ses



activités depuis 2012 et continue à se concentrer sur la réduction de ses émissions au moyen de diverses initiatives. Parmi celles-ci, on compte l'amélioration de l'efficacité énergétique, la réduction des déplacements et l'achat de certificats verts.

Nous nous sommes engagés à respecter les règlements relatifs au climat, qui ne cessent d'évoluer, afin de fournir des informations plus uniformes, comparables et fiables sur le climat. Nos informations sur le climat fournissent des précisions sur notre approche de la gestion des risques et des possibilités que présentent les changements climatiques.

Alors que nous portons notre regard vers l'avenir, nous continuons de veiller à obtenir des données climatiques plus fiables et plus utiles afin d'éclairer notre prise de décisions et de soutenir nos clients dans leur transition vers une économie à faibles émissions de carbone grâce à des offres de financement responsable et à des services consultatifs. Collectivement, nous ferons bouger les choses pour assurer un avenir plus durable. Nous sommes convaincus qu'en travaillant ensemble, nous pouvons relever les défis et saisir les possibilités que présentent les changements climatiques tout en bâtissant un avenir plus durable pour nous tous.

Corinna Mitchell-Beaudin,

Vice-présidente exécutive et cheffe des finances

Notre approche à l'égard des changements climatiques

Changements climatiques dans l'industrie agricole et agroalimentaire

L'industrie agricole et agroalimentaire du Canada représente 10 % des émissions nationales de GES.⁽¹⁾ La population mondiale devrait passer à 9,7 milliards d'ici 2050, et l'industrie agricole et agroalimentaire doit relever le défi d'augmenter la production tout en réduisant les émissions.⁽²⁾ Le Canada peut jouer un rôle important dans cet effort. En tant que grand exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires, le Canada a une influence sur la scène internationale en ce qui a trait aux émissions issues de l'agriculture. Le Canada est déjà un chef de file de la production agricole, et ses émissions sont inférieures à celles de ses homologues internationaux.⁽³⁾ L'industrie prévoit de réduire davantage ses émissions, d'améliorer sa résilience et de contribuer davantage à la sécurité alimentaire mondiale en augmentant la production et la productivité. En misant sur cette force, le Canada pourra conserver son rôle de chef de file mondial de l'agriculture et contribuer à l'objectif national consistant à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

En tant que chef de file de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne, FAC prend des mesures concrètes pour soutenir ses clients dans leur transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous jouerons un rôle de catalyseur pour aider l'industrie et nos clients à réduire les émissions, à gérer les risques climatiques et à tirer parti de nouveaux débouchés. Nos initiatives s'appuient sur notre connaissance de l'industrie pour soutenir l'action climatique dans l'ensemble de la chaîne de valeur, afin que l'industrie puisse s'adapter et prospérer face aux risques et aux possibilités que présentent les changements climatiques.

Nous nous engageons à aider nos clients et nos partenaires à s'adapter aux défis et aux possibilités complexes associés aux changements climatiques. L'agriculture est particulièrement vulnérable en raison de sa dépendance à l'égard de la nature. Nos clients et nos partenaires ressentent immédiatement et directement

les effets des phénomènes météorologiques extrêmes et de la transformation des systèmes climatiques, comme les régimes de température et de précipitations, qui pourraient avoir une incidence sur le paysage agricole canadien pendant des années.

Toutefois, ce lien avec l'environnement offre également à l'industrie agricole et agroalimentaire la possibilité de jouer un rôle de premier plan dans l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. L'industrie agricole est bien placée pour s'adapter aux changements climatiques en continuant à adopter de nouvelles technologies et approches, en améliorant les écosystèmes et en renforçant la nature et la biodiversité grâce à des solutions fondées sur la nature. Par exemple, les pratiques de gestion des éléments nutritifs du sol, que de nombreux producteurs canadiens connaissent bien, peuvent contribuer à piéger le carbone de l'atmosphère.

Nous avons lancé de nombreuses initiatives pour aider les producteurs à réduire leurs émissions, notamment notre Programme d'incitatifs aux pratiques durables et le Cadre de financement pour la durabilité. Nous élaborons également des cibles fondées sur la science pour contribuer à réduire les émissions liées à nos activités et à notre portefeuille de prêts. Parallèlement, nous utilisons des approches plus perfectionnées pour estimer les émissions des clients et suivre les progrès réalisés par rapport à ces cibles. Ces estimations nous permettront d'adapter nos stratégies afin d'atteindre ces cibles, de freiner les changements climatiques et de lutter contre leurs effets. Il est essentiel d'en faire encore plus, et FAC s'engage à trouver de nouvelles façons d'aider les clients à atténuer les effets des changements climatiques, à s'y adapter et à renforcer leur résilience vis-à-vis de ceux-ci.

⁽¹⁾ Gouvernement du Canada : *Émissions de gaz à effet de serre*

⁽²⁾ Nations Unies – *Paix, dignité et égalité sur une planète saine* : Questions thématiques – Population

⁽³⁾ *La prochaine révolution verte : comment le Canada peut accroître sa production alimentaire tout en réduisant ses émissions*, Services économiques et Leadership avisé RBC, novembre 2022, Global Institute for Food Security : *Sustainable Agriculture*





Principales tendances climatiques dans l'industrie

Conditions météorologiques défavorables et volatilité du climat

Les risques physiques qui pèsent sur notre paysage naturel constituent une menace immédiate pour nos clients, nos partenaires et nos intervenants. Les phénomènes météorologiques extrêmes comme les sécheresses, les pluies prolongées, les feux de forêt et les catastrophes naturelles peuvent avoir des effets négatifs sur l'industrie agricole et agroalimentaire en accentuant la pression tout au long de la saison de croissance.⁽⁴⁾ Les denrées et les produits agricoles sont particulièrement sensibles aux phénomènes météorologiques extrêmes, qui peuvent perturber les processus de production, de transport et de distribution, entraînant des dommages aux cultures et des difficultés d'approvisionnement.

Santé des sols

La santé des sols peut jouer un rôle essentiel dans la séquestration du carbone atmosphérique et son stockage dans le sol, aidant ainsi l'industrie à réduire ses émissions et à renforcer sa résilience face aux changements climatiques. Un sol riche en éléments nutritifs, doté de cultures microbiologiques vigoureuses, améliore le captage et la séquestration du carbone, ce qui contribue à réduire les émissions de GES. Des études qui comparent la rotation des cultures avec la monoculture font ressortir les avantages de la rotation, qui permet d'obtenir des rendements accrus, de renforcer la résistance aux conditions météorologiques extrêmes, d'améliorer la biodiversité des sols et de réduire les émissions de GES.⁽⁵⁾

Biodiversité

En agriculture, le lien entre les changements climatiques et la biodiversité est fondamental. Par exemple, la hausse des températures et les changements dans les régimes de précipitations perturbent les habitats des animaux et des végétaux, ce qui a des effets néfastes sur l'écosystème.

Des écosystèmes sains et riches en biodiversité améliorent la capacité d'adaptation et de résistance aux catastrophes naturelles. L'agriculture dépend de la disponibilité et de l'état de ressources naturelles comme des sols riches en éléments nutritifs, de l'eau propre, la pollinisation et la végétation. Des sols sains abritent un large éventail d'organismes, comme des micro-organismes, des insectes et des petits mammifères, créant ainsi un écosystème équilibré et résilient.

Les changements climatiques sont susceptibles de perturber cet écosystème, en entraînant plus d'infestations de ravageurs et d'éclosions de maladies et en réduisant les rendements des cultures, tout en ayant une incidence négative sur les producteurs et l'ensemble du secteur.

Participation des intervenants à la lutte contre les changements climatiques

Un nombre croissant d'organisations de la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire – y compris des fabricants et des détaillants de produits alimentaires, ainsi que des producteurs et des fabricants d'équipement – se sont fixé des cibles de réduction des émissions. De telles cibles aident ces organisations à s'attaquer de manière proactive aux émissions en modifiant leurs activités, ainsi qu'en collaborant activement avec leurs chaînes d'approvisionnement et en les influençant. Ces entreprises investissent également dans des technologies de réduction des émissions, mettent en œuvre des programmes de mesure des émissions et collaborent avec des partenaires comme FAC pour améliorer les connaissances de l'industrie et les stratégies de lutte contre les changements climatiques. Pour en savoir davantage sur notre collaboration avec les intervenants de l'industrie, consultez la section Stratégie du présent rapport.

⁽⁴⁾ Agriculture et Agroalimentaire Canada : *Impacts du changement climatique sur l'agriculture*

⁽⁵⁾ Agriculture et Agroalimentaire Canada : *Les rotations de cultures diversifiées permettent d'augmenter les rendements, d'améliorer la santé des sols et de réduire les émissions de gaz à effet de serre*

Intérêt accru pour les technologies agroclimatiques

Divers intervenants, dont les gouvernements, des investisseurs privés, des entreprises agricoles et des établissements de recherche, investissent davantage dans les technologies agroclimatiques innovantes, comme l'intelligence artificielle. Les innovations agrotechnologiques offrent des solutions potentielles pour renforcer la résilience, optimiser l'utilisation des ressources et réduire les effets des changements climatiques sur l'environnement.

Évolution du paysage de la diffusion d'informations sur le climat





L'introduction de pratiques normalisées en matière de communication de l'information a permis d'améliorer l'uniformité des rapports sur l'information relative aux changements climatiques. En juin 2023, le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) a publié deux normes de présentation de l'information, les normes internationales d'information financière S1 pour les informations sur la durabilité et les normes internationales d'information financière S2 pour les informations sur le climat, qui intègrent les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques et

d'autres cadres de présentation de l'information sur la durabilité. Le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité a publié des exposés-sondages de ses normes, Normes canadiennes d'information sur la durabilité 1 et 2, en mars 2024.

Ces exposés sont alignés sur les normes IFRS S1 et S2, et l'objectif du Conseil est de finaliser ces normes d'ici la fin de l'année 2024.

Les organisations auront la possibilité d'adopter ces normes en totalité ou en partie; toutefois, certains organismes de réglementation canadiens peuvent imposer leur adoption dans leurs secteurs ou professions respectifs. Des règlements comme la ligne directrice B-15 du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) sur la gestion des risques climatiques et ceux d'autres compétences comme la directive de l'Union européenne concernant la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises ainsi que la *Climate Corporate Data Accountability Act* (SB 253) et la *Greenhouse Gases: Climate-Related Financial Risk Act* (SB 261) de la Californie sont susceptibles d'avoir une incidence sur les grands acteurs de l'industrie qui exercent des activités sur la scène internationale.

Progrès de FAC en matière de climat en 2023-2024

 <p>Gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la surveillance des initiatives climatiques par le Conseil d'administration en 2023-2024, avec certains comités assumant des tâches précises • Création d'un nouveau poste de vice-président chargé des questions ESG et des changements climatiques
 <p>Stratégie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement d'une nouvelle stratégie d'entreprise désignant le climat comme un secteur d'intervention clé • Exploration de technologies, de partenariats, de projets pilotes et d'investissements en capital-risque pour soutenir la lutte contre les changements climatiques
 <p>Gestion du risque</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recours aux tests de tension et à l'analyse de scénarios pour déterminer, quantifier et atténuer les répercussions des possibilités et des risques liés au climat • Réalisation d'une évaluation des risques de transition afin de déterminer la sensibilité et l'exposition de chaque secteur aux risques de transition
 <p>Mesures et cibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des progrès vers l'atteinte de la cible de 2025 concernant les émissions générées par nos activités internes • Évaluation de la disponibilité et de la qualité des données afin d'améliorer la mesure des émissions et d'atteindre des cibles scientifiques concernant les émissions générées par nos activités internes et les émissions financées

GOUVERNANCE



CANADIAN FOOD
OUR FOUNDATION, OUR FUTURE

LES ALIMENTS CANADIENS
NOTRE HÉRITAGE, NOTRE AVENIR



FAC a des fonctions, des politiques et des procédures bien établis, qui lui permettent d'exercer une gouvernance et une responsabilisation efficaces sur le plan climatique à tous les échelons, y compris au sein du Conseil d'administration et de ses comités, de la direction et des équipes opérationnelles. Le Conseil d'administration et la direction ont fait du climat un axe central de notre nouvelle stratégie. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la section Stratégie, à la page 12 du présent rapport.

Surveillance exercée par le Conseil d'administration

Au cours de la dernière année, la surveillance des questions ESG et climatiques par le Conseil d'administration a été renforcée afin de tenir compte de l'importance croissante du climat dans notre stratégie d'entreprise. Le Conseil d'administration a accentué sa surveillance de l'ensemble du programme ESG, y compris les évaluations de l'importance relative, le climat étant un sujet important, et l'approbation des informations sur les facteurs ESG. Certains comités du Conseil d'administration sont aussi chargés de surveiller les activités liées aux questions ESG et au climat.

Responsabilités du Conseil d'administration et des comités

Notre Conseil d'administration surveille les stratégies d'entreprise concernant les questions climatiques, les facteurs ESG et le climat étant des points permanents à l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration, qui se tiennent cinq fois par année. En 2024, le Comité d'audit se voit confier des responsabilités supplémentaires en matière d'informations sur le climat; il supervise la présentation de ces informations et en recommande l'approbation au Conseil d'administration.

Le Comité de gestion du risque soutient le Conseil d'administration en veillant à ce que nous respectons notre cadre de gestion du risque d'entreprise; il supervise également notre réaction aux risques climatiques grâce au Plan de traitement des risques climatiques et aux tests de tension, sur lesquels nous nous penchons plus en détail dans la section Gestion du risque du présent rapport. Le Comité de gestion du risque bénéficie du soutien du chef de la gestion du risque et de l'Équipe de la gestion du risque, ainsi que du Comité de gestion du risque d'entreprise.

Le Comité de gouvernance d'entreprise veille à ce que les responsabilités liées aux questions ESG soient réparties de manière appropriée entre les comités du Conseil d'administration. Il examine chaque année la structure et la composition des comités afin de s'assurer qu'ils sont en mesure de surveiller efficacement les enjeux ESG.

Expertise climatique et renforcement des capacités

Notre Conseil d'administration est déterminé à en apprendre toujours plus sur la gestion du climat. En 2023-2024, les membres du Conseil d'administration ont pris part à une séance de formation spécialisée sur les enjeux ESG, qui comprenait un aperçu général des différentes questions climatiques. Les administrateurs ont continué à approfondir leurs connaissances en matière de climat, de responsabilité ESG ainsi que de diversité, d'équité et d'inclusion en participant à des séminaires interactifs, à des ateliers et à des discussions animés par notre équipe interne et par des intervenants externes. Quatre administrateurs détiennent un titre de compétences ESG de *Competent Boards*, et deux d'entre eux ont obtenu ce titre cette année.

Haute direction

Les membres de notre équipe de direction jouent un rôle direct dans les activités de FAC liées au climat. On compte notamment la participation de notre présidente-directrice générale, de notre cheffe des finances, de notre chef de la gestion du risque, de notre chef de la technologie de l'information, de notre chef du marketing, de notre cheffe de l'exploitation, et de deux comités composés de membres de l'équipe de direction.

Responsabilités des cadres et des comités

La cheffe des finances préside le Comité directeur de la responsabilité ESG, qui comprend tous les membres de l'Équipe de gestion d'entreprise. Ce comité dirige le programme ESG de FAC ainsi que l'intégration des considérations climatiques à l'échelle de l'organisation. En 2023-2024, notre Comité directeur de la responsabilité ESG s'est réuni neuf fois pour recevoir des mises à jour régulières sur les tendances ESG et fournir de la rétroaction sur l'évolution de l'approche de FAC en matière de responsabilité ESG. Ces discussions ont notamment porté sur le climat, en particulier sur son importance en tant qu'élément clé du programme ESG de FAC.

La détermination et la gestion des risques climatiques incombent au chef de la gestion du risque. Le chef de la gestion du risque préside le Comité de gestion du risque d'entreprise, qui lui apporte son soutien. Le Comité de gestion du risque d'entreprise aide le Comité de gestion du risque du Conseil d'administration à s'acquitter de sa responsabilité de supervision du cadre de gestion du risque d'entreprise de FAC. Le Comité de gestion du risque d'entreprise veille aussi à ce que nous respections les limites de notre propension au risque grâce à des politiques, des cadres et des processus de gestion du risque solides, et il promeut et renforce une culture intégrée de la gestion du risque. Nous tenons compte des considérations climatiques dans les pratiques de gestion du risque de FAC en les intégrant dans notre registre des risques et en effectuant des tests de tension.

La vice-présidente, ESG, est responsable de la gestion du programme ESG, y compris des initiatives, des mesures et de la présentation d'informations liées au climat. Ce poste spécialisé a été créé en 2024 pour aider à intégrer les considérations climatiques dans les activités, les politiques et les processus décisionnels de FAC. Ce poste nous aide aussi à rationaliser les efforts, à renforcer la responsabilisation et à progresser dans la gestion des risques et des possibilités que présentent les changements climatiques.

À la fin de l'exercice, la surveillance de la gestion du climat est passée de la cheffe des finances de FAC à la nouvelle division Stratégie et impact, sous la responsabilité du vice-président exécutif, Stratégie et impact.



STRATÉGIE





En tant que société d'État et institution financière au service de l'industrie agricole et agroalimentaire du Canada, FAC s'est engagée à comprendre les possibilités qui découlent des changements climatiques et à atténuer les risques connexes. Nous nous engageons à favoriser la résilience de l'industrie et à bâtir un avenir durable.



Nous avons récemment lancé notre nouvelle stratégie d'entreprise, qui définit notre orientation pour les cinq prochaines années. Par cette stratégie, nous aspirons à faire du Canada un chef de file mondial de la sécurité alimentaire et de la production alimentaire durable en stimulant l'innovation, en étant un moteur de création de valeur et en renforçant l'image de marque du Canada à l'étranger. Pour réaliser sa stratégie, FAC investit dans des partenariats et joue un rôle de premier plan en réunissant les acteurs de l'industrie pour faire progresser le leadership, les connaissances et la collaboration de la génération actuelle et à venir.

Pour renforcer notre engagement à soutenir l'industrie dans sa transition vers une économie à faibles émissions de carbone, nous avons fait du climat un secteur d'intervention privilégié dans notre nouvelle stratégie. Cette décision reflète adéquatement le rôle que l'industrie

agricole et agroalimentaire joue dans la préservation des terres et de l'environnement. Suivant notre stratégie, nous chercherons des occasions de :

- protéger la nature et la biodiversité afin que les producteurs et les exploitants puissent atténuer les risques liés aux changements climatiques et s'adapter aux répercussions qui en découlent;
- aider l'industrie à mettre au point et à adopter des solutions et des pratiques de production durables visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à protéger l'environnement;
- procéder à des investissements ciblés en vue d'accélérer l'innovation et de promouvoir l'adoption de la technologie.

Résilience de FAC

S'efforcer de s'améliorer quotidiennement pour mieux servir l'industrie agricole d'ici



Viabilité de l'industrie

Assurer l'engagement, le soutien et la solidité à long terme



Climat

Protéger notre environnement à l'aide de solutions durables



SE TRANSFORMER POUR AVOIR UN IMPACT POSITIF

Innovation

Investir pour améliorer l'efficacité, la durabilité et la compétitivité



Abordabilité

Accroître la productivité grâce à l'innovation



Autochtones et groupes sous-représentés

Favoriser leur participation à l'industrie et s'attaquer aux obstacles au sein de la chaîne de valeur agroalimentaire canadienne



En 2022-2023, FAC a réalisé une évaluation de l'importance relative afin de comprendre les priorités environnementales et sociales de la société.⁽⁶⁾ Cette évaluation a permis de déterminer que les changements climatiques (y compris le risque physique, le risque de transition et les émissions de gaz à effet de serre) constituent un enjeu ESG fondamental. Cette année, nous avons mis à jour notre évaluation de l'importance relative et établi que la nature et la biodiversité constituent un enjeu ESG fondamental supplémentaire. Les changements climatiques, la nature et la biodiversité sont des thèmes prioritaires, compte tenu de leur importance pour nos clients, nos partenaires et l'industrie.

⁽⁶⁾ Pour obtenir plus d'informations sur notre évaluation de l'importance relative, consultez le rapport ESG 2023-2024 à l'adresse fac.ca/RapportsESG.

Parallèlement à la nouvelle stratégie d'entreprise et à l'évaluation de l'importance relative, nous avons élaboré un cadre ESG qui se compose de quatre piliers principaux :

- protéger l'environnement;
- promouvoir une industrie agroalimentaire canadienne résiliente;
- améliorer l'inclusion financière et sociale;
- renforcer nos principes d'entreprise responsable.

Ces piliers couvrent différents thèmes importants issus de l'évaluation de l'importance relative. Le climat, la nature et la biodiversité relèvent du thème *Protéger l'environnement*.

Possibilités et risques liés au climat

Les changements climatiques accentuent déjà le nombre d'événements météorologiques et climatiques violents et à fort impact au Canada, ce qui occasionne des coûts accrus pour les particuliers, les ménages, les collectivités, les entreprises et les gouvernements.⁽⁷⁾ En 2023, un nombre record de feux de forêt ont fait rage partout au pays, et l'été le plus chaud de tous les temps a été enregistré sur Terre et au Canada; des conditions de sécheresse ont affligé l'Ouest canadien et des inondations ont frappé l'Est du pays.⁽⁸⁾ Ces perturbations ont entraîné des baisses de production qui ont été immédiatement ressenties par nos clients tout au long de la chaîne de valeur et ont constitué des menaces réelles pour leur bien-être financier. FAC s'est engagée à demeurer agile et prête à réagir pour aider ses clients à relever les défis dès qu'ils se présentent.

Nous évaluons les effets de la sécheresse, de la chaleur extrême, des inondations et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes sur chacun des secteurs de notre portefeuille. La compréhension de la manière dont les changements climatiques touchent nos clients nous aide à personnaliser les solutions pour répondre à leurs besoins.

Les risques de transition englobent les changements à long terme aux politiques, aux lois, à la technologie, aux marchés et à la réputation qui doivent s'opérer pour permettre le passage à une économie à faibles émissions de carbone. FAC prend des mesures pour mieux comprendre les effets de cette transition sur les entreprises qu'elle finance, et nous avons commencé à examiner l'exposition de notre portefeuille au risque de transition selon différents scénarios. Notre approche de la gestion du risque de transition tient compte des changements politiques et réglementaires, et nous comptons actualiser notre propension au risque et mettre au point de nouveaux produits et services pour soutenir nos clients.

Les changements climatiques présentent aussi des possibilités pour l'industrie agricole et agroalimentaire, notamment des saisons de croissance potentiellement plus longues, une production accrue et une augmentation de la valeur des terres arables (terres qui peuvent être exploitées de manière productive). De nouveaux partenariats et des innovations axées sur le climat peuvent également générer d'autres sources de revenus ou réduire les coûts.

⁽⁷⁾ Gouvernement du Canada : *Rapport d'étape 2023 sur le Plan de réduction des émissions pour 2030 : Partie I*

⁽⁸⁾ Gouvernement du Canada : Environnement et Changement climatique Canada – *Les dix événements météorologiques les plus marquants au Canada en 2023*



En vedette :

Soutenir la réaction de l'industrie aux phénomènes météorologiques extrêmes

Au cours de la dernière année, plusieurs phénomènes météorologiques extrêmes, tels que la sécheresse, les feux de forêt et le froid extrême, ont perturbé la production agricole aux quatre coins du Canada. FAC réagit souvent à ces événements en apportant un soutien financier adapté à chaque situation et aux besoins particuliers des clients. En 2023-2024, nos clients ont eu accès à cinq programmes de soutien à la clientèle dans la foulée d'événements survenus dans divers secteurs, notamment les fruits, le sirop d'érable et le vin. Nous savons que nos clients doivent réagir rapidement à ces événements qui peuvent avoir une incidence sur leur productivité pendant toute la saison, et nous faisons de notre mieux pour les aider à traverser ces périodes soudaines et difficiles. Nos clients des secteurs de l'agroalimentaire et de l'agroentreprise dont les chaînes d'approvisionnement ont été perturbées ont également tiré parti de ces programmes de soutien.

Risques climatiques

Nous avons cerné les risques physiques et de transition susceptibles d'avoir une incidence sur l'industrie agricole et agroalimentaire. En tant qu'institution financière

entièrement au service de cette industrie, FAC est également exposée à ces risques. Nous mettrons à jour ces informations au fur et à mesure que nous en apprendrons davantage et que nous améliorerons notre approche de l'atténuation des risques climatiques.

Risques physiques	Risques de transition
<p>Risques physiques aigus – risques découlant de phénomènes météorologiques extrêmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dommages aux installations de FAC ou à celles de ses emprunteurs. • Perturbation de la chaîne d'approvisionnement en raison de dommages causés aux infrastructures ou d'effets sur les entreprises de transport ou de logistique. • Répercussions des phénomènes météorologiques extrêmes ou irréguliers tels que la sécheresse extrême, le stress hydrique ou les feux de forêt sur la productivité, la continuité des activités et les résultats financiers des clients. • Hausse des primes d'assurance et risque d'un accès réduit aux produits d'assurance pour les entreprises situées dans des endroits à haut risque. <p>Risques physiques chroniques – risques liés aux changements à long terme des régimes climatiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Périodes de sécheresse prolongées ayant une incidence sur la productivité et les coûts d'exploitation. • Modifications des régimes climatiques historiques ayant une incidence sur le paysage agricole du Canada (par exemple, une diminution de la disponibilité de l'eau ou une augmentation des températures moyennes) qui pourraient obliger les producteurs à modifier leurs pratiques agricoles. • Augmentation de la consommation d'énergie dans le processus de production alimentaire attribuable aux coûts, comme ceux relatifs aux systèmes de refroidissement et au transport. • Changements en cascade portant atteinte à la biodiversité, à la santé des sols et à d'autres ressources naturelles essentielles à l'agriculture. 	<p>Risques juridiques et risques liés aux politiques – politiques gouvernementales et réglementaires nouvelles ou actualisées susceptibles d'avoir une incidence sur FAC ou les emprunteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés à s'aligner sur les objectifs climatiques nationaux (par exemple, atteinte de la carboneutralité d'ici 2050). • Règlements sur les émissions (par exemple, d'azote et de méthane) provenant de sources liées à l'agriculture. • Changements aux lois sur la tarification de la pollution par le carbone ou évolution des initiatives sur la tarification du carbone ayant une incidence sur l'agriculture et nos clients. <p>Risques liés à la réputation – risques découlant de l'évolution des perceptions des consommateurs, des employés et des collectivités en ce qui a trait à la contribution d'une entreprise aux changements climatiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préjudice causé à l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne en raison de la lenteur perçue du passage à une économie à faibles émissions de carbone. <p>Risques liés aux marchés – changements dans l'offre et la demande de certains produits, denrées et services.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évolution des préférences des clients en faveur de produits agricoles et agroalimentaires dont la production génère moins d'émissions de carbone. • Changements dans les préférences d'achat des partenaires commerciaux à l'égard des produits agricoles et agroalimentaires canadiens en raison de nouvelles politiques climatiques nationales. • Manque d'alignement des intervenants du secteur (par exemple, les producteurs, les épiciers, les bailleurs de fonds, les organismes de réglementation) sur les objectifs climatiques. <p>Risques liés à la technologie – risques découlant de la nécessité d'adopter de nouvelles technologies novatrices afin de favoriser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des investissements requis dans les nouvelles technologies et du temps nécessaire à leur intégration. • Incertitudes liées au déploiement de nouvelles technologies et perturbations imprévues des activités.

Évaluation du risque de transition

FAC a évalué la sensibilité actuelle de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne aux risques de transition. Cela nous a permis de comprendre quels sont les secteurs les plus exposés aux risques de transition liés aux changements climatiques et orientera nos travaux futurs, comme les analyses de tests de tension.

Nous nous sommes appuyés sur les lignes directrices de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (IF PNUE) relatives au cadre de risque de transition, en intégrant également nos experts en la matière internes et nos connaissances particulières du secteur agricole afin de garantir l'applicabilité dans les différents secteurs. La sélection des critères clés et la méthode d'évaluation ont été déterminées par un jugement d'expert sur le risque de transition climatique, le risque de crédit, la connaissance du secteur et les perspectives économiques et financières. FAC a examiné l'exposition du secteur à divers risques de transition, dont l'exposition du secteur aux politiques en matière d'émissions, de même que :

- le profil d'émissions des producteurs et des exploitants d'entreprises agroalimentaires fondé sur les facteurs actuels du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF);
- la dépendance directe actuelle des producteurs et des exploitants d'entreprises agroalimentaires à l'égard des combustibles fossiles;
- la capacité des producteurs et des exploitants d'entreprises agroalimentaires de tirer parti de la technologie pour réduire leur dépendance à l'égard des combustibles fossiles;
- l'engagement des producteurs et des exploitants d'entreprises agroalimentaires à réduire leurs émissions de GES.

Notre évaluation a montré que les secteurs de l'agroentreprise, de l'agroalimentaire et du bœuf sont plus sensibles au risque de transition que d'autres secteurs comme ceux des produits laitiers, des porcs, de la volaille, ainsi que des céréales et oléagineux. Nous améliorons notre évaluation des risques de transition et intégrons les résultats obtenus dans nos pratiques et notre stratégie de gestion des risques afin d'élaborer des solutions proactives pour soutenir nos clients et les secteurs exposés aux risques de transition.

On craint de plus en plus que les prêteurs évitent de faire affaire avec des producteurs et des exploitants d'agroentreprises dans des secteurs plus sensibles au risque de transition. Cependant, nous reconnaissons la possibilité pour ces secteurs de faire partie de la transition du Canada vers une économie carboneutre et nous pensons qu'il existe des occasions de croissance. Nous sommes prêts à soutenir nos clients dans ces secteurs pour les aider à réduire les émissions et à diminuer leur exposition au risque de transition. En prenant des positions plus risquées, nous voulons jouer un rôle central en aidant l'industrie à atteindre ses objectifs de réduction des émissions. FAC s'est engagée à accompagner ses clients dans tous les changements financiers, transitoires et liés au climat afin de faciliter la transition climatique.

En vedette :

Exploiter les superpouvoirs des insectes en recyclant les déchets alimentaires

FAC est heureuse de s'associer avec Entosystem, un innovateur canadien du domaine de la production de protéines d'insectes. L'entreprise récupère les fruits et légumes rejetés par les épiceries et les restaurants, ainsi que les grains déclassés par les meuneries. Elle utilise ces déchets pour nourrir ses larves d'insectes, qui sont ensuite séchées et broyées en une farine riche utilisée dans la fabrication d'aliments pour animaux en remplacement des protéines de soya et de poisson. Ce processus donne aussi un engrais organique issu des déjections d'insectes. Ce processus circulaire permet de réutiliser les déchets alimentaires, ce qui peut contribuer à éliminer les émissions produites dans les sites d'enfouissement – et de produire une protéine plus digestible pour l'alimentation animale. FAC a accordé à Entosystem un prêt de 10 millions de dollars pour lui permettre d'agrandir son exploitation et d'atteindre son objectif de devenir un chef de file nord-américain de la production de protéines d'insectes.

Possibilités liées au climat

Compte tenu de son rapport avec les systèmes naturels et de sa dépendance à l'égard de ceux-ci, l'industrie agricole et agroalimentaire est particulièrement bien placée pour exploiter les possibilités liées au climat. De nombreux producteurs ont pris des mesures pour améliorer la santé des sols et les pratiques de gestion des éléments nutritifs, ce qui permet de réduire les apports d'engrais et d'améliorer les rendements des cultures.⁽⁹⁾ Un sol bien entretenu agit comme un puits de carbone en réduisant le besoin de labourer et en capturant le carbone atmosphérique. Consciente des avantages potentiels de ces pratiques, FAC voit une occasion de travailler avec les producteurs pour stimuler l'adoption de meilleures pratiques de gestion qui contribuent aux objectifs climatiques du Canada tout en permettant de gérer les coûts des intrants. En s'appuyant sur des pratiques de gestion de la santé des sols et des éléments nutritifs, les producteurs peuvent atténuer les risques climatiques et

profiter d'incitations financières liées à l'adoption de pratiques qui réduisent les émissions ou protègent la nature et la biodiversité.

À long terme, l'augmentation des températures moyennes permettra peut-être d'allonger les saisons de croissance et d'améliorer la productivité, en particulier dans les régions historiquement plus froides.⁽¹⁰⁾ Toutefois, comme les changements climatiques sont très volatils, il est difficile de prévoir les répercussions à long terme avec certitude. En effet, les changements climatiques peuvent nuire à la productivité des employés, perturber les chaînes d'approvisionnement et augmenter les coûts tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Nous avons cerné des possibilités pour l'industrie agricole et agroalimentaire de mener les efforts en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. C'est avec enthousiasme que nous travaillons avec nos clients et l'industrie pour saisir ces possibilités.

Possibilités	
<p>Écoefficacité – possibilités d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction des effets sur l'environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Économies de coûts grâce à des investissements dans des équipements et des méthodes de transport plus efficaces. • Construction, achat ou location de bâtiments écoénergétiques. • Amélioration de la productivité grâce à la mise en œuvre de pratiques de gestion bénéfiques. <p>Source d'énergie – économies de coûts et avantages opérationnels liés au passage à des sources d'énergie à faibles émissions de carbone.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des coûts grâce à l'installation ou à l'utilisation d'énergies renouvelables ou de sources de combustibles de remplacement. • Utilisation de nouvelles technologies pour produire de la bioénergie. <p>Produits et services – génération de revenus à partir de nouveaux produits et services.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux produits de prêt permettant aux clients d'atténuer les effets des changements climatiques et de s'y adapter plus facilement. • Évolution de la demande de produits agricoles et agroalimentaires dont la production génère moins d'émissions de carbone. • Autres utilisations des déchets dans le système agroalimentaire. 	<p>Marchés – possibilités offertes par des marchés nouveaux ou élargis.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du leadership du Canada en matière de pratiques agricoles durables. • Augmentation de la productivité et accès à de nouveaux marchés à l'échelle mondiale. • Augmentation de la production grâce à l'allongement des saisons de croissance et à des épisodes de froid moins nombreux. • Progression potentielle de la production agricole vers le nord, là où les sols le permettent. <p>Résilience – mesures d'adaptation visant à atténuer les risques et à améliorer la résilience.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de la capacité des producteurs à s'adapter et à résister aux risques climatiques. • Capacité à maintenir la chaîne d'approvisionnement agricole face à des événements météorologiques extrêmes. • Mise en place d'infrastructures résilientes.

⁽⁹⁾ Agriculture et Agroalimentaire Canada : *La planification de la gestion des éléments nutritifs*

⁽¹⁰⁾ Agriculture et Agroalimentaire Canada : *Impacts du changement climatique sur l'agriculture*

Domaines d'intérêt stratégique liés au climat

Afin de réduire les principaux risques climatiques et de tirer parti des possibilités, nous élaborons des stratégies pour orienter nos activités dans les domaines suivants :

Financement de l'innovation climatique sous forme de capital-risque

L'amélioration de l'accès au capital est un facteur essentiel pour aider l'industrie agricole à renforcer sa résilience face aux événements climatiques. FAC augmente donc ses investissements dans les initiatives en matière d'innovation climatique. Notre programme de capital-risque soutient des entreprises innovantes et des entrepreneurs diversifiés à tous les stades du cycle de vie, dans toutes les provinces et tous les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Nous collaborons avec d'autres investisseurs, gestionnaires de fonds et acteurs de l'industrie pour favoriser la croissance et la résilience face aux défis et aux possibilités que présentent les changements climatiques.

Outre l'apport de capitaux, nous mettons nos partenaires en contact avec des experts compétents afin d'encourager la collaboration et de créer des alliances. Chaque fonds dans lequel nous investissons a un objectif unique, ce qui nous permet de soutenir une gamme diversifiée d'investissements dans l'industrie agricole canadienne. Grâce à notre programme de capital-risque, nous espérons devenir un catalyseur du changement technologique dans l'industrie et un partenaire de confiance pour la prochaine génération d'innovateurs climatiques au Canada.

Pour obtenir plus d'information sur notre programme de capital-risque, consultez le Rapport ESG 2023-2024 sur notre site Web à l'adresse fac.ca/RapportsESG.

Pratiques agricoles adaptées au climat

Nous soutenons des stratégies qui contribuent à renforcer la résilience tout au long de la chaîne de valeur. De concert avec des partenaires de l'industrie, nous avons créé un programme d'incitatifs aux pratiques durables pour nos clients admissibles qui répondent aux exigences des programmes de développement durable de nos partenaires. C'est l'une des façons dont nous travaillons avec nos partenaires de l'industrie pour comprendre leurs besoins uniques et mieux adapter les solutions financières et commerciales que nous proposons. Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos incitatifs aux pratiques durables, consultez notre site Web à l'adresse fac.ca/ProgrammesPratiquesDurables.



En vedette :

Capital-risque – Power Sustainable Lios

FAC est fière de soutenir le fonds Lios Fund I de Power Sustainable et d'y investir. Power Sustainable est un gestionnaire d'actifs non traditionnels qui investit dans des stratégies durables et qui se concentre sur les infrastructures d'énergie renouvelable, l'investissement en capital dans l'agroalimentaire et les infrastructures durables. Le fonds Lios Fund effectue des placements en actions dans des entreprises de taille moyenne qui sont bien placées pour accélérer la transformation en matière de durabilité de la chaîne de valeur alimentaire en Amérique du Nord. Il tire parti des possibilités offertes par la transition climatique ainsi que des tendances émergentes comme l'évolution des préférences des consommateurs en faveur de la durabilité, l'optimisation des ressources naturelles pour la production alimentaire et l'efficacité.



En vedette :

Dairy Innovation West

Dairy Innovation West, un projet de transformation du lait de haute technologie dans l'Ouest canadien, représente une avancée considérable dans la production laitière durable.

Supervisée par les quatre offices de commercialisation du lait de l'Ouest, l'usine est conçue pour retirer l'eau du lait, réduisant ainsi les coûts de transport et soutenant la croissance de l'industrie laitière canadienne. L'usine peut transformer 300 millions de litres de lait par an en produits laitiers concentrés. Ce processus devrait permettre d'économiser 125 millions de dollars en frais de transport sur dix ans et de réduire l'utilisation de camions. L'établissement recycle aussi son eau, ce qui témoigne de son attachement aux pratiques respectueuses de l'environnement. Dairy Innovation West prône l'innovation, la collaboration régionale et l'engagement en faveur de la gestion de l'environnement dans le secteur laitier.



Programme d'incitatifs aux pratiques durables – Pratiques de gestion des nutriments 4B

Les 4B, une pratique de gestion durable des éléments nutritifs définie par Fertilisants Canada, désignent l'apport de la bonne source d'éléments nutritifs à la bonne dose, au bon moment et au bon endroit. La gestion des nutriments 4B comporte des pratiques de gestion exemplaires qui optimisent l'efficacité de l'utilisation des engrais. L'objectif est de faire correspondre l'apport d'éléments nutritifs aux besoins des cultures, de réduire les pertes d'éléments nutritifs dans les champs et de maximiser la rentabilité des producteurs.

FAC considère les pratiques durables comme judicieuses du point de vue des affaires, car elles entraînent des avantages économiques et environnementaux pour les producteurs. En 2024, nous avons fait la promotion des avantages d'une bonne gestion des sols grâce à l'incitatif 4B, qui sera offert à l'automne 2024 aux clients de FAC qui utilisent des pratiques 4B dans leur exploitation.

Soutenir les clients grâce à un financement responsable

En 2024, nous lancerons notre Cadre de financement pour la durabilité pour guider nos initiatives de financement et trouver de nouveaux moyens de récompenser et d'encourager les producteurs, les agroentrepreneurs et les exploitants d'entreprises agroalimentaires à bâtir des exploitations durables. Grâce à ce cadre, nous verserons des capitaux spéciaux pour soutenir l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne en tant que chef de file de la production alimentaire durable et pour favoriser la résilience et la prospérité à long terme de nos clients. En prenant en compte les trois dimensions de la durabilité, soit économique, sociale et environnementale, nous concilierons la viabilité financière et la gestion du risque avec des pratiques environnementales et sociales bénéfiques. Un élément clé de ce cadre sera la collaboration avec les intervenants de l'industrie afin de comprendre les obstacles et les défis qui se dressent devant les producteurs, les éleveurs et les exploitants d'entreprises agroalimentaires lors de la mise en œuvre et de l'adoption de pratiques de gestion durable bénéfiques. FAC s'est engagée à mettre au point des produits financiers responsables qui réduisent ces obstacles et encouragent ses clients à adopter des pratiques durables.

FAC a aussi lancé un Programme pilote pour les projets d'investissement axés sur la durabilité afin d'éliminer les obstacles auxquels se heurtent les membres de l'industrie désireux d'investir dans des projets qui renforcent la durabilité de leur exploitation. Ce programme prévoit des incitatifs pour les clients de FAC qui entreprennent des projets d'immobilisations afin d'investir dans des équipements ou des technologies, ou d'effectuer des travaux de construction dans des entreprises et des exploitations agricoles qui permettent l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques durables à long terme.

Élargissement des capacités d'AgExpert

Les logiciels AgExpert de FAC offrent aux producteurs des outils de comptabilité et de tenue de registres agricoles qui leur permettent de mieux gérer leur exploitation. L'un des outils offerts est Holos, un calculateur complet de la durabilité agricole mis au point par Agriculture et Agroalimentaire Canada. Cette fonctionnalité permet aux utilisateurs d'AgExpert Champs de transmettre leurs données à l'outil Holos pour mieux comprendre leur empreinte écologique. La première intégration de données avec Holos, qui a été lancée en mars 2024, visait à aider les producteurs à calculer la séquestration de carbone associée à leur exploitation agricole. Les prochaines intégrations prendront en charge d'autres modules Holos afin d'aider les producteurs à calculer les émissions d'oxyde d'azote, de méthane et de dioxyde de carbone, tout en dressant un tableau de l'empreinte de leur exploitation en matière de développement durable. Grâce à l'accès à des données plus précises sur les émissions, les producteurs pourront mieux cerner les domaines à améliorer et mettre en œuvre des stratégies ciblées pour réduire leurs effets sur l'environnement et atteindre les objectifs et les cibles de réduction des émissions.

Partage de connaissances : Partenariat avec Inno-centre

Nous partageons des connaissances en affaires dans le cadre de notre partenariat entre les Services consultatifs de FAC et Inno-centre Canada. Le programme de services consultatifs en agroentreprise et agroalimentaire d'Inno-centre est conçu pour soutenir les petites et moyennes entreprises. Cette année, nous avons lancé un projet pilote pour aider huit clients de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire à évaluer les défis et les possibilités ESG afin d'accélérer leur croissance. Ces évaluations ESG sont des étapes cruciales pour déterminer si le climat représente un risque important ou une possibilité (ou les deux) pour nos clients. Les résultats de ce projet pilote seront évalués en vue d'une éventuelle mise en œuvre.



En vedette :

GrowTEC

Grow the Energy Circle (GrowTEC) est une installation de production de biogaz située sur l'exploitation Perry Family Farm, près de Lethbridge, en Alberta. Le digesteur anaérobie adapté à l'échelle de l'exploitation traite divers flux de déchets organiques, dont des matières organiques séparées à la source et des déchets agricoles. Cette exploitation agricole montre qu'il est possible de pratiquer une agriculture durable et d'économiser de l'argent en détournant les déchets et en produisant de l'énergie renouvelable à l'aide de technologies innovantes.

FAC accorde du financement à GrowTEC depuis 2023. En juillet 2022, la société Evergen Infrastructure a acquis une participation de 67 % dans l'usine et l'a aidée à mener à bien un projet en deux phases visant à augmenter la production de gaz naturel renouvelable. La première phase s'est terminée en 2023 et a permis de porter la production de gaz naturel à 65 700 gigajoules par année. La deuxième phase devrait permettre d'augmenter la capacité de production annuelle à 140 000 gigajoules, ce qui correspond à la consommation annuelle de gaz naturel d'environ 1 500 ménages canadiens. L'entreprise a conclu des contrats avec Irving Oil et FortisBC pour l'achat du gaz qu'elle produit.

Collaboration avec les principaux acteurs de l'industrie

FAC a une longue tradition de partenariats avec les associations de l'industrie, le gouvernement, les établissements de recherche, le milieu universitaire et les institutions financières dans le but de faire progresser l'agriculture durable. Nous pensons que l'élaboration de données et d'outils améliorés avec les partenaires de l'industrie se traduit par une approche plus unifiée, uniforme et cohésive de la gestion des risques climatiques.

Nous parrainons des événements comme la conférence Nourrir l'avenir, qui réunit les chefs de file de l'industrie pour discuter des pratiques durables et des défis à relever, tels que les changements climatiques. Notre participation témoigne de notre engagement à faire progresser la production alimentaire durable et à créer un système alimentaire résilient pour l'avenir.

Dans le cadre de nos efforts axés sur le climat, nous travaillons également avec les groupes suivants :

Groupe	Notre collaboration
Environmental Defense Fund (EDF)	Les experts en la matière d'EDF nous donnent des conseils techniques sur les pratiques de gestion bénéfiques dans l'industrie agricole et agroalimentaire pour nous permettre de cerner les possibilités de réduction des émissions et les effets des changements climatiques. Cela nous permet d'élargir nos connaissances et de travailler avec l'industrie sur les meilleures pratiques.
Prairie Adaptation Research Collaborative (PARC)	Nous finançons les recherches de PARC sur la modélisation des effets des changements climatiques sur l'industrie agricole et agroalimentaire. PARC nous soutient dans nos propres initiatives de tests de tension afin que nous puissions comprendre la complexité des effets climatiques.
Global Institute for Food Security (GIFS)	Nous finançons la recherche et le développement ainsi que l'infrastructure d'investissement du Programme de sélection accélérée du GIFS, qui vise à stimuler la recherche et l'investissement dans les productions végétales et animales canadiennes mal desservies. Par cet investissement, nous voulons contribuer à relancer la croissance de la productivité en agriculture, à augmenter les revenus et la valeur ajoutée à la ferme, et à renforcer la réputation du Canada en tant que producteur alimentaire fiable et durable sur la scène mondiale.
Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)	AAC coordonne l'élaboration d'une Stratégie pour une agriculture durable ⁽¹¹⁾ pour le Canada avec divers partenaires. Une collaboration soutenue avec AAC nous permet de bénéficier de son approche intégrée et coordonnée. Nous tirons aussi parti des connaissances et de l'expertise d'AAC pour comprendre les effets des changements climatiques sur l'agriculture, le profil des émissions du secteur (globalement et à l'échelle des exploitations à l'aide de Holos), et l'efficacité des programmes de gestion des risques d'entreprise dans la gestion des risques climatiques.
Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)	Nous communiquons régulièrement avec l'organisme de réglementation du secteur bancaire canadien, le BSIF, afin de rester informés de l'évolution des directives sur la gestion des risques climatiques et de collaborer sur les questions liées à l'agriculture et à l'agroalimentaire. Nous avons communiqué les résultats de notre analyse préliminaire des scénarios climatiques et nous avons été les premiers à examiner les exercices normalisés d'analyse de scénarios climatiques liés à l'agriculture du BSIF. Nous tenons compte de la ligne directrice B-15 du BSIF sur la gestion des risques climatiques ainsi que des meilleures pratiques internationales en la matière dans l'élaboration de notre programme.
IF PNUE, Rocky Mountain Institute (RMI) et grandes banques canadiennes, World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)	Nous représentons l'industrie et participons à des groupes de travail en tant que membre de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (IF PNUE). Nous collaborons aussi avec le RMI et quatre grandes banques canadiennes afin de déterminer les éléments clés et les défis potentiels en matière de présentation d'informations et de fixation de cibles pour l'industrie agricole et agroalimentaire. Nous sommes régulièrement en contact avec un consortium de banques canadiennes afin d'explorer les possibilités d'élaborer des facteurs d'émission plus précis et plus adaptés aux portefeuilles agricoles canadiens. Nous participons activement à des discussions avec le WBCSD en vue d'obtenir des conseils relatifs à l'initiative Banking for Impact on Climate in Agriculture (B4ICA).

⁽¹¹⁾ Agriculture et Agroalimentaire Canada : *Stratégie pour une agriculture durable* : Document de discussion

Nature et biodiversité

L'agriculture est intrinsèquement liée à la biodiversité et à la nature. L'agriculture dépend d'un écosystème sain qui nécessite l'accès à des sols riches en éléments nutritifs, de l'eau propre, la pollinisation et la végétation. Les pratiques agricoles peuvent aussi avoir des effets sur la santé de l'écosystème et la disponibilité de ces ressources.

Consciente de cela, FAC s'est engagée à explorer des solutions et des possibilités fondées sur la nature pour ses clients, ses partenaires et les intervenants afin de protéger les ressources naturelles essentielles à leurs activités. Par exemple, notre Cadre de financement pour la durabilité soutiendra les solutions fondées sur la nature au moyen de produits financiers et d'incitatifs responsables.

Le secteur bovin est un exemple du lien qui existe entre biodiversité, climat et agriculture. Ce secteur est confronté à des défis en raison des fortes émissions de méthane qu'il produit. Toutefois, les éleveurs de bovins peuvent aussi jouer un rôle dans le maintien de la biodiversité grâce à des pratiques de pâturage responsables qui contribuent à préserver les prairies et autres habitats naturels. Certaines parties des prairies indigènes du Canada, l'un des écosystèmes les plus menacés au monde, peuvent être conservées, voire améliorées, lorsqu'elles sont exploitées correctement pour le pâturage du bétail. Des pâturages bien gérés peuvent également contribuer à la séquestration du carbone dans le sol.⁽¹²⁾ Il faudra adopter une approche globale qui tient compte de l'ensemble des avantages écologiques des pratiques de pâturage durables et des stratégies de gestion des terres pour faire face aux changements climatiques et contribuer à préserver la nature et la biodiversité, tout en garantissant la viabilité financière des exploitations d'élevage de bovins de boucherie.

Programme d'incitatifs aux pratiques durables – Canards Illimités Canada



En novembre 2023, Canards Illimités Canada (CIC) a annoncé son partenariat dans le cadre du Programme d'incitatifs aux pratiques durables de FAC afin d'encourager la biodiversité en agriculture. Le *Marginal Areas Program* (programme des terres marginales) de CIC incite les producteurs de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba à convertir une terre agricole improductive en un milieu plus riche en biodiversité en plantant des cultures fourragères vivaces. CIC offre un incitatif initial dans le cadre du programme des terres marginales, et les producteurs s'engagent à respecter un accord de dix ans qui prend en charge les coûts de plantation de cultures vivaces et réduit les dépenses liées à la gestion des terres. En outre, les clients de FAC qui participent au programme des terres marginales dans les Prairies peuvent recevoir un incitatif supplémentaire calculé selon un pourcentage de leur montant total dû à FAC, jusqu'à concurrence de 2 000 \$ ou 50 \$ par acre inscrit au programme.

⁽¹²⁾ Gouvernement du Canada : Environnement et ressources naturelles
– Plus vite et plus loin : La stratégie canadienne sur le méthane



En vedette :

Clovermead Farms et Mapleton's Organic Dairy

Clovermead Farms et Mapleton's Organic Dairy sont des exploitations laitières gérées par Korb Whale dans le comté de Wellington, en Ontario. M. Whale représente la septième génération à exploiter cette terre, où il propose des visites éducatives à la ferme et tient un café et un magasin où il vend les produits de sa ferme et ceux d'autres producteurs locaux.

Pour améliorer la durabilité des activités de l'exploitation agricole, M. Whale a participé à la conception d'un biodigesteur anaérobie à la ferme, qui réutilise le fumier et d'autres matières pour produire du biogaz, de la litière et de l'engrais. Le biogaz alimente un générateur qui produit de l'électricité et de la chaleur. FAC travaille avec M. Whale depuis de nombreuses années et a contribué à financer le biodigesteur en 2009. À partir de cette expérience, M. Whale a participé à la création de Cornerstone Renewables, une entreprise qui élimine les déchets organiques en les acheminant vers des digesteurs anaérobies. Il prend souvent la parole lors de conférences et d'événements pour prodiguer des enseignements sur la durabilité et l'avenir de l'agriculture. M. Whale est un excellent exemple de chef de file en matière de durabilité dans sa communauté et nous sommes fiers de travailler avec lui.

*GESTION
DU RISQUE*





L'exposition de FAC aux risques climatiques dépend de la résilience de ses emprunteurs et de leur capacité à s'adapter aux risques physiques et aux risques de transition. Ainsi, pour fournir des conseils appropriés et proposer des solutions de prêt sur mesure tout en gérant le risque de son portefeuille, FAC se doit de comprendre l'exposition de ses clients aux risques climatiques.

Nous renforçons nos processus de gestion des risques afin d'évaluer et de surveiller les risques climatiques à l'échelle de FAC, ainsi que d'en rendre compte. Nous avons intégré des éléments qualitatifs dans notre propension au risque et mis à jour notre cadre, nos politiques et nos processus de gestion des risques d'entreprise afin d'intégrer ou d'inclure le risque climatique comme catégorie de risque distincte et enjeu important. Nous avons aussi élaboré un Plan de traitement des risques climatiques couvrant les risques financiers et stratégiques, et mis en œuvre de nouvelles pratiques pour déterminer les risques de transition, y compris notre carte de répartition des risques de transition.

FAC a recours à l'analyse de scénarios pour examiner les répercussions financières des changements climatiques dans des états futurs plausibles. FAC a commencé à renforcer ses capacités d'analyse de scénarios portant sur les risques de transition en reproduisant le projet pilote de la Banque du Canada et du BSIF⁽¹³⁾ et en mettant un accent particulier sur l'objectif consistant à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. En 2023-2024, nous avons continué à améliorer ce processus en ajoutant des scénarios climatiques prospectifs à notre programme existant de tests de tension et en analysant des scénarios portant sur des risques physiques.

Nous intégrons ces efforts en matière de risques climatiques à notre approche actuelle de gestion du risque d'entreprise. À titre d'institution financière, la gestion du risque est un élément essentiel de la conduite de nos activités et fait partie intégrante de notre culture. Nous disposons d'un mécanisme de gouvernance, de politiques, de processus et de systèmes complets qui nous permettent de mesurer et de gérer les risques.

Pour en savoir davantage sur le cadre de gestion du risque de FAC, consultez notre Rapport annuel 2023-2024 à l'adresse fac.ca/Rapports.

Analyse de scénarios

Au cours de la dernière année, FAC a collaboré avec l'organisme Prairie Adaptation Research Collaborative (PARC) dans le but d'analyser l'exposition du portefeuille de FAC aux risques physiques liés aux changements climatiques. Cet exercice portait sur l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, où se trouve une grande partie de nos clients. En partenariat avec l'équipe de PARC, nous avons évalué le risque physique à l'aide de deux scénarios intégrant un ensemble d'indicateurs climatiques physiques.⁽¹⁴⁾



Scénarios

Hausse de 1,5 °C de la température moyenne mondiale, ce qui représente notre scénario de référence

Hausse de 3,0 °C de la température moyenne mondiale, ce qui représente un scénario très préoccupant

Indicateurs (tels que mesurés dans ces provinces)

- précipitations annuelles et saisonnières;
- Indice de précipitations et d'évapotranspiration normalisé (IPEN);
- nombre de journées sèches (< 1 mm);
- nombre de journées chaudes (> 30 °C);
- nombre de journées très chaudes (> 35 °C);
- nombre de journées humides (> 1 mm) et très humides (> 10 mm);
- augmentation de la température moyenne annuelle.

Nous nous sommes attachés à comprendre les répercussions de ces risques physiques sur trois secteurs : le bœuf, les céréales et oléagineux, et la production laitière.

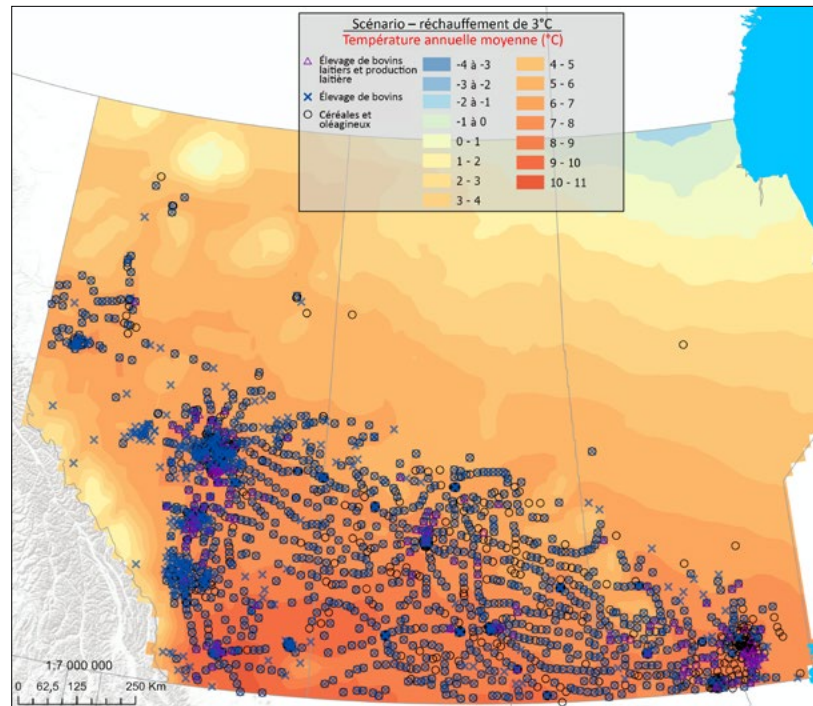
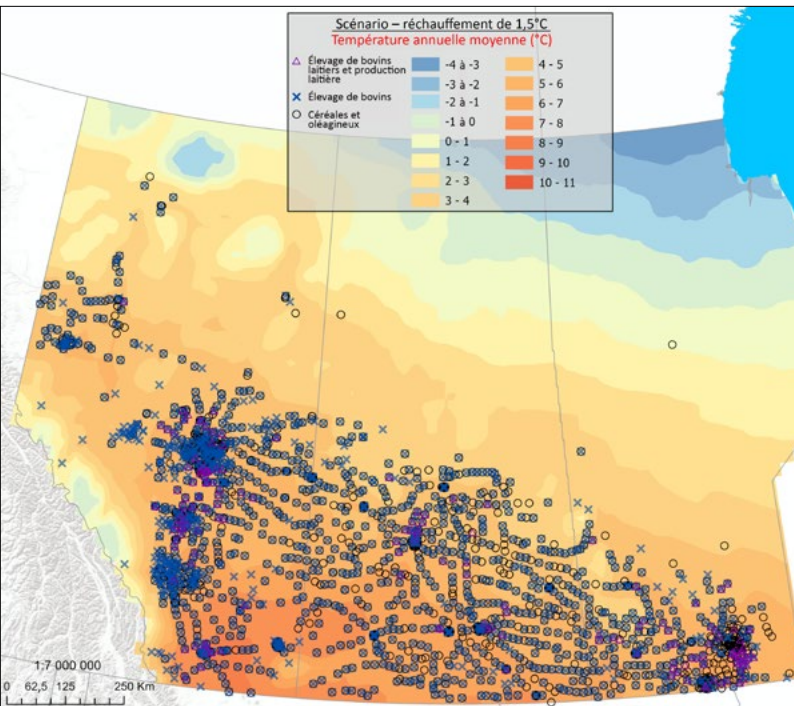
Constatations principales

Dans les deux scénarios, l'évolution de la température annuelle moyenne variera d'une région à l'autre au Canada, la région s'étendant de la frontière sud du pays à la forêt boréale se réchauffant environ deux fois plus vite que la moyenne mondiale. En outre, les variations de température sont susceptibles d'augmenter à mesure que le climat change en raison d'un plus grand nombre de journées chaudes ou très chaudes selon le scénario d'une hausse de 3 °C. Nous avons aussi constaté que la plupart de nos clients dans les secteurs analysés sont situés dans des zones qui connaîtront des augmentations de température annuelle supérieures à la moyenne, c'est-à-dire supérieures à 1,5 °C et à 3,0 °C dans les scénarios respectifs. Cela est principalement attribuable au fait que nos clients vivent autour des principaux centres économiques des Prairies, dans des régions qui se réchauffent plus rapidement que la moyenne.

Ces résultats présentent les effets potentiels pour chaque secteur, comme indiqué à la page suivante.

⁽¹³⁾ Banque du Canada et Bureau du surintendant des institutions financières : *Utiliser l'analyse de scénarios pour évaluer les risques liés à la transition climatique*

⁽¹⁴⁾ Prairie Adaptation Research Collaborative : *Regional Climate Models*



- Bœuf** : Des températures plus élevées peuvent occasionner un stress thermique chez les bovins, entraînant une réduction des taux de fertilité et des taux de croissance ainsi qu'une détérioration de l'état de santé général, ce qui pourrait faire augmenter les taux de mortalité. La possibilité d'une réduction de la disponibilité et de la qualité de l'eau peut accentuer l'effet de ces facteurs de stress. D'un point de vue financier, ces stress biologiques se traduisent par une augmentation des coûts d'exploitation pour les éleveurs, qui doivent trouver des approvisionnements en eau supplémentaires et mettre en place une infrastructure de refroidissement. Les éleveurs pourraient aussi être confrontés à des coûts plus élevés pour les céréales fourragères s'ils n'ont pas assez d'herbe pour nourrir leurs bovins pendant les mois d'été, ou si le coût des céréales augmente en raison de la baisse des rendements locaux. Cette augmentation des coûts et cette baisse de productivité peuvent entraîner une volatilité financière accrue pour les exploitants.
- Production laitière** : Le stress thermique chez les vaches laitières peut donner lieu à une baisse de la production de lait et du taux de reproduction. La qualité du fourrage pourrait aussi diminuer, ce qui nuirait à la production de lait et à sa qualité. Ensemble, ces facteurs peuvent avoir une incidence considérable sur la rentabilité des exploitations laitières. L'augmentation des coûts liés aux systèmes de refroidissement et les modifications éventuelles de la composition des aliments pour compenser la faible qualité ou l'absence de fourrage approprié pourraient exercer des pressions supplémentaires sur les ressources financières des producteurs. Étant donné qu'une production laitière

optimale repose sur des conditions prévisibles et stables, ce sous-secteur est particulièrement sensible à l'imprévisibilité des changements climatiques.

- Céréales et oléagineux** : La hausse des températures, si elle s'accompagne de niveaux d'humidité adéquats, pourrait occasionner une prolongation de la période de croissance et une augmentation des rendements de certaines cultures. Toutefois, la probabilité de conditions de sécheresse plus fréquentes et plus graves, ainsi que de taux d'évaporation plus élevés, pourraient causer des baisses de rendement marquées. La variabilité de la production pourrait entraîner une volatilité accrue des prix et une plus grande incertitude pour les producteurs, qui pourraient avoir du mal à couvrir leurs coûts d'exploitation et à respecter leurs obligations financières pendant les années où les rendements sont faibles.

Bien qu'il soit difficile de savoir avec certitude quelles seront les conséquences des changements climatiques pour chaque secteur, notre partenariat avec PARC nous aidera à comprendre les scénarios possibles afin que nous soyons mieux à même d'aider nos clients et nos partenaires à se préparer aux effets des changements climatiques.

Bien que notre analyse initiale fournisse des informations précieuses, nous avons reconnu la nécessité de collaborer davantage avec des experts afin d'approfondir cette analyse. À l'avenir, nous nous attacherons à affiner notre analyse des risques physiques et à élaborer un cadre d'indicateurs de risques clés pour les risques physiques que nous pourrions utiliser lors de nos discussions avec les clients et de l'amélioration de nos pratiques de gestion du risque.

Tests de tension

FAC a élaboré un scénario de test de tension personnalisé qui lui permet d'évaluer les conséquences des risques physiques et des risques de transition liés aux changements climatiques sur l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne au cours des cinq prochaines années. Nous avons simulé un scénario comprenant des phénomènes météorologiques extrêmes comme des inondations, des vagues de chaleur et des sécheresses prolongées dans diverses régions du Canada, ainsi que leurs effets potentiels sur les infrastructures et la productivité. Le scénario simulait des changements à la politique sur le carbone (par exemple, une augmentation du prix du carbone, des rajustements à la frontière pour le carbone et des objectifs stricts en matière d'émissions liées aux engrais et d'émissions de méthane), une évolution de la demande de consommation en faveur d'aliments dont la production génère moins d'émissions et des hausses rapides des taux d'intérêt en réaction à une flambée de l'inflation et des prix de l'énergie. Nous avons déterminé des effets tels que :

- une réduction des rendements des cultures;
- une augmentation des coûts d'exploitation;
- une réduction de la production animale;
- des perturbations des activités et de la productivité dues à une résistance insuffisante aux pannes d'électricité et aux vagues de chaleur;
- une réduction de l'efficacité des programmes d'assurance-récolte ordinaires;
- une augmentation des coûts et de la complexité de la production agricole en raison d'une réglementation plus stricte et des exigences en matière de déclaration des émissions d'azote et de méthane;
- une réduction de la demande de produits fabriqués à l'aide de procédés produisant d'importantes émissions.

Ces constatations nous ont permis de déterminer les répercussions potentielles sur nos résultats financiers, y compris les risques liés à la valeur des terres agricoles, au commerce, aux taux d'intérêt et à la pertinence de nos produits et services. Bien que les conclusions soient incertaines en raison de la difficulté à prévoir les effets particuliers des changements climatiques, cet exercice a permis de valider l'importance d'intégrer des considérations climatiques dans notre stratégie.

Ces informations nous aideront à élaborer de nouveaux programmes et initiatives liés au climat, notamment de nouvelles tactiques d'évaluation et de gestion du risque et des programmes de formation des employés. Cela nous aide aussi à comprendre comment nous pouvons réagir aux risques climatiques tout en garantissant notre viabilité financière et celle de nos clients pour les générations à venir.

Au fur et à mesure que nous en apprendrons sur les risques climatiques, nous continuerons à affiner notre processus de test de tension. Compte tenu de la diversité des secteurs que nous servons, nous élaborerons des approches sur mesure, comme des services consultatifs, afin de répondre aux besoins particuliers des clients de l'ensemble de notre portefeuille. Grâce à la recherche et aux partenariats, nous obtiendrons des données plus détaillées sur les effets des changements climatiques dans les différents secteurs et régions. Cela renforcera notre confiance dans notre capacité à prévoir les répercussions financières des changements climatiques sur nos activités et nos clients.





Plans de traitement des risques

Au cours de la dernière année, nous avons élaboré des plans de traitement des risques pour faire face aux effets négatifs des événements climatiques physiques et de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone sur FAC et ses clients. Nous utiliserons ces plans pour déterminer les effets stratégiques et financiers, et élaborer des stratégies d'atténuation du risque.

Notre équipe de gestion du risque d'entreprise nomme des gestionnaires responsables de chaque risque. Ces gestionnaires de risques travaillent avec d'éminents experts en la matière de l'organisation pour élaborer le plan de traitement des risques, qui comprend la liste des lacunes, les activités de traitement et les indicateurs de risque. Les indicateurs de risque nous aident à mesurer le succès de nos plans de traitement des risques au chapitre qualitatif et quantitatif. L'équipe de gestion du risque d'entreprise évalue la faisabilité du plan, puis le fait approuver par le Comité de gestion du risque d'entreprise.

Risque environnemental des clients

Dans le cadre du processus d'approbation des prêts, nous travaillons avec les clients pour examiner et traiter les risques environnementaux. Pour aller encore plus loin, nous avons lancé l'année dernière un programme pilote visant à évaluer l'évolution des possibilités et des risques liés au climat auxquels font face nos clients les plus importants. Ce programme pilote nous a aidés à comprendre notre capacité à évaluer les risques climatiques dans notre portefeuille et orientera les discussions avec nos clients sur les questions liées au climat.

FAC s'emploie pleinement à protéger l'environnement et à préserver la valeur des biens immobiliers obtenus en garantie du financement qu'elle accorde. En tant que société d'État fédérale, nous sommes tenus, en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact*, de veiller à ce que les projets désignés auxquels nous participons n'aient pas d'effets néfastes importants sur l'environnement.

Au fur et à mesure de l'élaboration de notre programme climatique, nous nous appuyerons sur les commentaires de nos principaux clients pour déterminer la meilleure façon d'intégrer les considérations climatiques dans nos produits et services financiers et non financiers.

*MESURES
ET CIBLES*





FAC est résolue à aider le gouvernement du Canada à atteindre son objectif de carboneutralité à l'échelle du pays d'ici 2050. Pour comprendre notre empreinte en matière d'émissions et assurer le suivi de nos progrès, nous mesurons les émissions de GES associées à nos activités internes et à nos activités de financement.



Le suivi et la transparence aident tous les intervenants de la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire à mieux coordonner leurs efforts sur le parcours vers la carboneutralité et à mesurer les progrès à l'échelle de l'industrie. Nous sommes en train de mettre à jour nos cibles précédentes concernant les émissions découlant de nos activités et d'établir de nouvelles cibles pour les émissions financées.

Émissions générées par nos activités internes et cible

FAC suit les émissions de GES générées par ses activités internes depuis 2012. Nous utilisons le Protocole sur les gaz à effet de serre ainsi que la norme 14064-1 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) pour mesurer et communiquer nos émissions et nos absorptions de GES.

Les émissions de GES générées par nos activités internes comprennent les sources d'émissions de portée 1, 2 et 3 que voici :

- Portée 1 : Émissions générées par le gaz naturel et d'autres carburants utilisés par les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation.
- Portée 2 : Électricité achetée pour nos bureaux.
- Portée 3 : Émissions liées à la consommation de papier et aux voyages d'affaires.

En 2016-2017, nous nous sommes fixé l'objectif ambitieux de réduire de 40 % les émissions de GES découlant de nos activités internes d'ici 2025 en nous servant des émissions de 2011-2012, qui s'élevaient à 8 386 t. d'éq. CO₂, à titre de référence.⁽¹⁵⁾ Ainsi, notre objectif pour 2025 s'établit à 5 031 t. d'éq. CO₂. Pour y parvenir, nous avons mis en place des cibles annuelles de réduction, visant à diminuer les émissions de 307 t. d'éq. CO₂ chaque année grâce à des initiatives axées sur l'efficacité énergétique, les

pratiques de voyage intelligentes et la réduction de la consommation de papier. De plus, nous achetons des certificats verts.

En 2023-2024, nos émissions totales de GES ont atteint 6 503 t. d'éq. CO₂, soit une augmentation d'environ 12 % par rapport aux niveaux de 2022-2023. Ce résultat est principalement attribuable à l'augmentation de la consommation d'électricité dans nos bureaux, ainsi qu'à l'augmentation des déplacements en voiture et de la consommation de papier.

Cette année, notre consommation de gaz naturel a diminué de 11 %. Cette baisse de la consommation de gaz naturel est principalement attribuable à l'hiver doux qu'a connu le Canada, notamment en Saskatchewan, en Alberta et en Ontario, où se trouve un grand nombre de bureaux de FAC.⁽¹⁶⁾

Notre consommation d'électricité a augmenté de 9 % par rapport aux résultats obtenus l'année précédente au chapitre des émissions de portée 2, mais les émissions ont augmenté de 26 %. Cette hausse résulte principalement d'une augmentation de 18 % du facteur d'émission de la Saskatchewan, où nous enregistrons plus de 40 % de notre consommation d'électricité.⁽¹⁷⁾

Notre consommation de papier a augmenté d'une année sur l'autre, en raison de l'augmentation du nombre d'employés et de l'accroissement de l'activité commerciale.

Nous demeurons déterminés à faire en sorte que les employés comprennent la nécessité de voyager en avion uniquement lorsque ce mode de transport est utile et efficace. En 2023-2024, le nombre de kilomètres parcourus en avion a diminué de 21 %. Cette année, le nombre de kilomètres que nos employés ont parcourus en voiture a augmenté de 4 %. Cette augmentation résulte principalement de l'importance accrue que l'organisation accorde aux visites de clients afin d'entretenir des relations solides avec eux et avec l'industrie.

⁽¹⁵⁾ Les émissions de GES sont mesurées en tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (t. d'éq. CO₂) par année.

⁽¹⁶⁾ Statistiques sur le gaz naturel | Association canadienne du gaz (cga.ca) – Données mensuelles – Degrés-jours de chauffage – Canada.

⁽¹⁷⁾ Portée 2 : Rapport d'inventaire national 1990-2021 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada, partie 3, tableaux A13-2 à A13-14, 2021

Pour atteindre la cible de cette année, qui consiste à émettre un maximum de 5 338 t. d'éq. CO₂, nous achetons des certificats verts équivalant à 1 165 t. d'éq. CO₂.

Le tableau suivant présente les résultats en matière de réduction des émissions découlant des activités internes de FAC.

Mesure des GES de FAC	Unité	2023-2024	2022-2023	2021-2022
Portée 1 : Émissions générées par le gaz naturel et d'autres carburants utilisés par les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation	t. d'éq. CO ₂	1 263	1 443	1 381
Portée 2 : Électricité achetée pour nos bureaux (en fonction de l'emplacement) ⁽¹⁸⁾	t. d'éq. CO ₂	3 515	2 789	3 220
Portée 3 : Émissions liées à l'utilisation du papier	t. d'éq. CO ₂	302	143	66
Portée 3 : Émissions générées par les voyages d'affaires	t. d'éq. CO ₂	1 423	1 447	551
Total des émissions découlant de nos activités internes⁽¹⁹⁾ (en fonction de l'emplacement)	t. d'éq. CO₂	6 503	5 822	5 218
Achat de certificats verts pour atteindre la cible	t. d'éq. CO ₂	1 165	177	0
Émissions nettes de GES générées par nos activités internes (conforme à la cible de réduction de 40 % d'ici 2025)	t. d'éq. CO₂	5 338	5 645	5 218
Intensité des émissions de carbone découlant de nos activités internes	t. d'éq. CO ₂ /revenus en millions de dollars	2,32	2,62	3,33
Crédits de carbone compensatoires relatifs aux déplacements en avion	t. d'éq. CO ₂	364	-	-
Autres crédits de carbone compensatoires et certificats verts achetés	t. d'éq. CO ₂	4 974	-	-
Empreinte carbone opérationnelle (carboneutre)⁽²⁰⁾	t. d'éq. CO₂	0	-	-

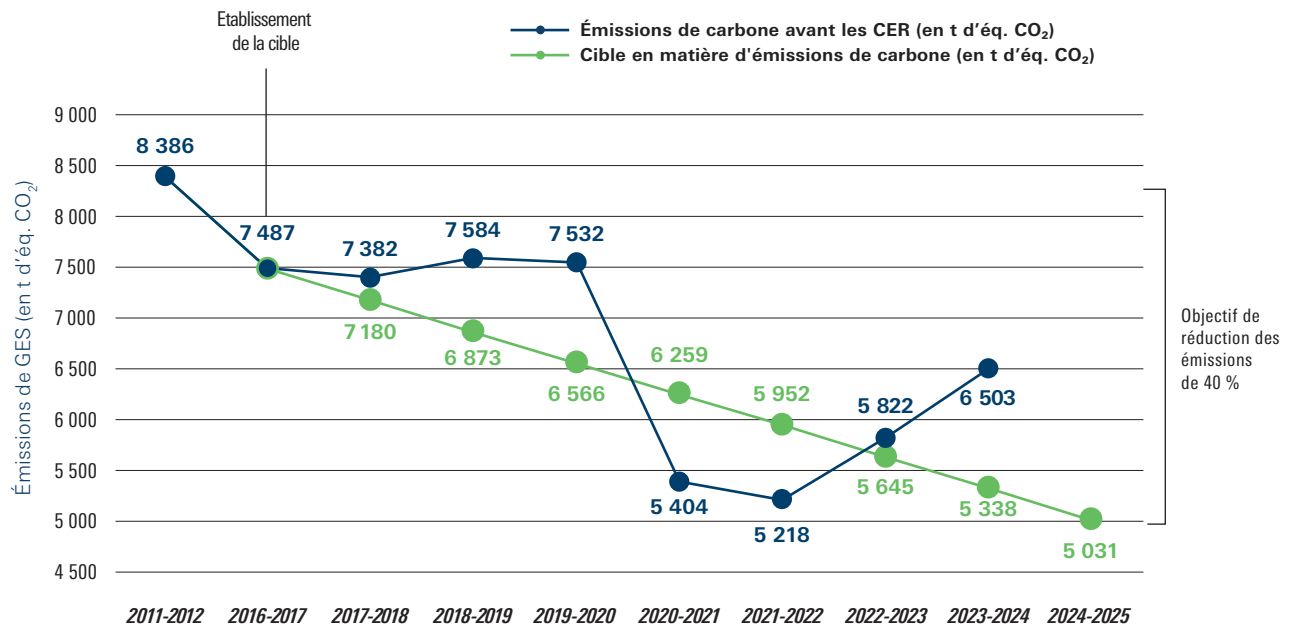
⁽¹⁸⁾ Les résultats selon l'emplacement reflètent l'intensité moyenne des émissions des réseaux sur lesquels la consommation d'énergie a lieu.

⁽¹⁹⁾ Des facteurs d'émission ont été utilisés pour calculer les émissions de GES pour chaque activité. Les facteurs d'émission locaux ont été utilisés lorsqu'ils étaient disponibles; dans le cas contraire, des facteurs régionaux, nationaux ou internationaux par défaut ont été employés. Sources :

- Environnement et Changement climatique Canada. 2023. *Coefficients d'émission et valeurs de référence*. Tableaux 1-4.
- *Rapport d'inventaire national : 1990-2021 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada*, Partie 3.
- Department for Environment Food & Rural Affairs. Royaume-Uni. *Greenhouse gas reporting: conversion factors*.
- Environnement et Changement climatique Canada. *Rapport d'inventaire national (2021)*, Partie 2. Tableau A6. 1-14
- Environmental Protection Agency. États-Unis. 2024. *Emission factors for greenhouse gas inventories*.

⁽²⁰⁾ La carboneutralité consiste à équilibrer la quantité de carbone émise par une quantité équivalente de réductions et de crédits de carbone compensatoires.

Atteinte de notre objectif de réduction des émissions de GES de 40 %



Cette année, FAC achète des crédits de carbone compensatoires et des certificats verts supplémentaires équivalant à 5 338 tonnes d'émissions pour devenir carboneutre dans ses activités.

L'an prochain, nous annoncerons une nouvelle cible de réduction des émissions découlant de nos activités internes qui nous mettra sur la voie de la carboneutralité. Cette cible s'harmonise avec l'engagement qu'a pris le gouvernement fédéral d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Nous nous sommes fixé des cibles

de carboneutralité⁽²¹⁾ fondées sur la science quant à l'empreinte carbone opérationnelle de FAC afin de veiller à ce qu'elles soient crédibles et conformes aux objectifs de l'Accord de Paris, que le gouvernement du Canada a ratifié en 2016. Cette cible remplacera l'objectif actuel de FAC.

⁽²¹⁾ On parle de carboneutralité lorsque les organisations réduisent leurs émissions conformément au scénario de réchauffement climatique à 1,5 °C, avec la possibilité d'acheter des crédits de carbone compensatoires pour les émissions restantes.

Émissions financées et cible

L'industrie agricole et agroalimentaire représente environ 10 % des émissions totales du Canada.⁽²²⁾ En tant que prêteur axé sur cette industrie, nos activités de financement contribuent à ces émissions.

Les émissions financées⁽²³⁾ représentent la plus grande part de notre empreinte en matière d'émissions, ce qui est courant pour les institutions financières. Les émissions financées sont déterminées en fonction du revenu principal associé à un client.

C'est pourquoi nous élaborons de nouveaux programmes, outils et initiatives qui nous aideront à travailler avec nos clients pour réduire les émissions générées par leurs activités et par l'ensemble de la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire. Nous sommes conscients que les différents secteurs peuvent avoir des besoins énergétiques uniques en raison de la diversité des intrants, des activités, des contraintes, des équipements et des besoins en matière d'utilisation des terres.

Ces différences font ressortir l'importance des analyses sectorielles pour évaluer avec précision l'effet des émissions. La mesure de nos émissions financées par secteur nous aidera à comprendre ces différences du point de vue des émissions et à élaborer des programmes, des initiatives et des partenariats ciblés et adaptés à chaque secteur.

Nous effectuons un suivi de nos émissions financées depuis 2021 et utilisons la norme du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) pour calculer les émissions financées liées aux prêts aux entreprises.⁽²⁴⁾ Notre processus repose sur l'utilisation de facteurs d'émission par secteur pour calculer les émissions fondées sur le revenu. Nous multiplions le revenu par les facteurs d'émission et déterminons un facteur d'attribution pour chaque prêt selon la valeur du prêt en cours à titre de proportion de l'actif total. Cette approche correspond à une note de 4 selon la norme PCAF, qui indique que nos données sur les émissions financées sont en grande partie estimées sur la base de chiffres financiers plutôt que sur les émissions réelles de nos emprunteurs.

Émissions financées de FAC ⁽²⁵⁾				
Secteur	Unités	2023-2024	2022-2023	2021-2022
Élevage	Mt d'éq. CO ₂	3,3	3,3	3,2
Cultures	Mt d'éq. CO ₂	3,9	3,5	3,6
Agroentreprise et agroalimentaire	Mt d'éq. CO ₂	1,1	1,1	1,1
Autre	Mt d'éq. CO ₂	0,1	0,1	0,1
Total	Mt d'éq. CO₂	8,4	8,0	8,0
Prêts bruts	Millions de dollars	51 028 \$	47 920 \$	44 534 \$
Intensité des émissions associées aux activités économiques	t. d'éq. CO ₂ /millions de dollars en prêts	165	167	181

⁽²²⁾ Gouvernement du Canada : *Émissions de gaz à effet de serre et agriculture*

⁽²³⁾ Les émissions financées sont mesurées en mégatonnes d'équivalents de dioxyde de carbone (Mt d'éq. CO₂) par année.

⁽²⁴⁾ Émissions financées = Montant des revenus annuels x (facteur d'émission [tiré des codes SCIAN] / conversion en \$ US x 1 M) x facteur d'attribution. Facteur d'attribution = (Total exigible/total de l'actif). Total de l'actif = Total des capitaux propres + total du passif. Conformément à la note 92 de la catégorie d'actifs des prêts aux entreprises de la norme PCAF, lorsque la somme du total des capitaux propres et du passif n'est pas disponible, le total de l'actif du client peut être utilisé. La catégorie d'actifs des véhicules motorisés n'a pas été incluse pour le moment, car les prêts pour des véhicules motorisés sont déjà pris en compte dans le portefeuille élargi de FAC.

⁽²⁵⁾ Comme le précise la section Améliorations et qualité des données, les chiffres pour les exercices 2021 à 2023 ont été retraités. Les totaux initialement déclarés étaient de 11,8 Mt d'éq. CO₂ pour 2021-2022 et de 11,7 Mt d'éq. CO₂ pour 2022-2023.

Les émissions financées de FAC s'élevaient à un total de 8,4 Mt d'éq. CO₂. La majorité de ces émissions proviennent de la production primaire, qui comprend l'élevage, les cultures et d'autres secteurs. Nos émissions totales financées ont augmenté depuis 2021, en grande partie en raison de l'augmentation de l'activité de prêt. L'intensité de nos émissions a diminué depuis 2021, principalement grâce à des changements dans la composition du portefeuille (croissance plus rapide de notre portefeuille de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire, dont l'intensité des émissions est généralement plus faible).

L'industrie agricole et agroalimentaire produit des émissions par le biais de ses activités et de l'utilisation des sols. L'industrie peut aussi réduire les émissions en stockant le carbone dans le sol et la végétation. La combinaison de ces sources et de ces puits d'émissions influencera le profil d'émissions de l'industrie à l'avenir.

Nous avons fait l'analyse de normes reconnues dans le but de déterminer la méthodologie appropriée pour définir des cibles fondées sur la science en ce qui a trait aux émissions financées. FAC appuiera cet objectif en élaborant une cible fondée sur la science pour les émissions financées. FAC travaillera en collaboration avec l'industrie en élaborant des cibles d'une manière cohérente avec le succès économique des secteurs que nous servons.

Améliorations et qualité des données

Comme c'est le cas pour de nombreuses institutions financières, il est difficile de gérer la qualité et l'exactitude des données relatives aux émissions financées. Cela s'explique en partie par la complexité de la collecte de données sur les activités générant des émissions auprès de milliers d'emprunteurs, dont beaucoup ne suivent pas ces données dans une perspective historique ou ne disposent pas de systèmes permettant ce type de mesure.

Au cours de la dernière année, nous avons procédé à une évaluation de la qualité des données afin de mieux comprendre comment améliorer la qualité des données. Notamment, nous avons évalué chaque mois nos émissions financées afin de tenir compte des fluctuations saisonnières qui se produisent généralement dans l'industrie agricole et agroalimentaire. Dans un souci d'exactitude et de transparence, nous nous attachons à mettre en œuvre les contrôles et les pratiques appropriés pour garantir la vérification de nos données sur les émissions.

Dans le rapport de cette année, nous avons révisé notre méthode de calcul des émissions financées à la suite d'une mise à jour des orientations du PCAF. Nous avons utilisé des facteurs d'émission de l'industrie pour estimer les émissions fondées sur les données sur les revenus, par opposition aux facteurs d'émission de sous-secteurs. Conformément aux orientations du PCAF précisées en 2023,⁽²⁶⁾ nous avons adopté les méthodes recommandées pour le rajustement des facteurs d'émission en fonction de l'inflation en utilisant l'indice des prix à la consommation et pour la conversion monétaire en utilisant le taux de change de 2019. Par conséquent, nous avons retraité nos émissions financées des années précédentes dans le présent rapport dans le but de garantir un alignement précis sur ces pratiques établies.

⁽²⁶⁾ Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), *Partie A – Émissions financées*

Ce changement de méthodologie souligne le besoin croissant de notre industrie de disposer de données plus précises et plus détaillées sur les émissions, fondées sur les activités et les intrants réels, plutôt que sur des estimations sectorielles. FAC contribue activement à l'élaboration d'un cadre plus précis pour la mesure des émissions agricoles. Ce travail consiste à compiler des résultats de recherches et à collaborer avec les acteurs de l'industrie pour améliorer la précision et la disponibilité des données sur les facteurs d'émission, par exemple en déterminant les facteurs d'émissions physiques (fondés sur la production) par opposition aux facteurs d'émissions économiques (fondés sur le revenu).

Ces efforts sont essentiels pour renforcer la confiance dans nos données sur les émissions et cerner les possibilités de soutenir encore plus efficacement notre industrie diversifiée. La capacité de déterminer avec précision les sources d'émissions nous permettra de mettre au point des programmes de décarbonisation plus personnalisés et plus pertinents pour les clients et d'aider les institutions financières à mieux suivre les émissions agricoles.

À l'avenir, nous continuerons à améliorer nos propres mesures et cibles. Il s'agira entre autres de mettre au point un processus et une méthode de suivi des données plus robustes pour soutenir notre programme de comptabilisation du carbone et de collaborer avec des partenaires pour veiller à ce que nos méthodologies soient alignées sur l'ensemble du secteur et sur les normes de déclaration des émissions.

Limites relatives aux données

Lorsque les données sur le revenu sont imprécises ou indisponibles, nous utilisons des facteurs d'intensité des émissions fondés sur la valeur des prêts en cours pour la partie du portefeuille pour laquelle nous disposons de données précises sur les revenus. Cette méthode d'estimation s'applique à environ 20 % de la valeur de notre portefeuille de prêts.

Nous déclarons les émissions en tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (t. d'éq. CO₂), car les facteurs d'émission du PCAF utilisés par FAC sont fournis en t. d'éq. CO₂, ce qui inclut les conversions des émissions de méthane et d'oxyde d'azote. Nous ne pouvons pas rendre compte séparément des émissions de méthane et d'oxyde d'azote, que nous considérons comme importantes et pertinentes pour FAC, parce qu'elles constituent des sources d'émissions importantes dans l'industrie agricole et agroalimentaire.



Regard vers l'avenir

FAC continuera d'améliorer ses pratiques en matière de risques afin de mieux comprendre le paysage des risques climatiques de l'industrie et de ses clients, en tenant compte de la diversité et du caractère unique des secteurs qu'elle sert. Il s'agit notamment d'améliorer nos évaluations des risques pour affiner notre compréhension de la manière dont les risques physiques et de transition affecteront notre portefeuille et de travailler avec les clients pour comprendre leurs propres données sur les émissions et leurs propres vulnérabilités climatiques.

En tant que prêteurs à l'industrie agricole et agroalimentaire, nous élaborons un Cadre de financement pour la durabilité pour guider nos activités de prêt et créer des offres financières qui encouragent les pratiques agricoles durables. Nous avons lancé notre Programme d'incitatifs aux pratiques durables et explorons de nouvelles possibilités de collaboration avec l'industrie afin d'offrir encore plus d'incitatifs. Nous envisageons aussi d'intégrer davantage le climat dans nos services consultatifs et nos offres AgExpert en pleine croissance, afin de soutenir les stratégies de nos clients en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.

Nous comprenons que l'agriculture évolue au Canada et nous pensons que ces programmes aideront FAC à soutenir la génération actuelle et la prochaine génération de producteurs. Nous savons que certains groupes sont peut-être touchés différemment au fur et à mesure que notre industrie et notre économie s'adaptent aux changements climatiques. Tout au long de ces transformations, nous sommes déterminés à être un partenaire de confiance pour tous les producteurs du Canada en les aidant à réduire les risques et en leur donnant les moyens de saisir les possibilités qui s'offrent à eux.

Nous adapterons nos rapports pour satisfaire aux nouvelles exigences au fur et à mesure que les nouveaux cadres mondiaux en matière de développement durable – comme les normes internationales d'information financière (IFRS) et le Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature (TNFD) – deviendront la norme. Le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (CCNID) a aussi entamé des recherches sur l'intégration, dans les futures normes, de perspectives plus larges sur la nature et le capital humain découlant des recommandations du TNFD.

Par le lancement de notre nouvelle stratégie, nous sommes enthousiastes à l'idée de nous appuyer sur nos succès dans le domaine du climat. Nos actions sont guidées par notre volonté d'être audacieux, de jouer un rôle de catalyseur pour l'industrie, de créer de la valeur dans notre écosystème et de renforcer la réputation du Canada en tant qu'acteur clé de la sécurité alimentaire mondiale. Nous travaillerons en étroite collaboration avec nos clients et partenaires pour les aider à atteindre leurs objectifs en matière de climat, célébrer leurs réussites, présenter leurs progrès à l'échelle mondiale et mettre au point des solutions financières sur mesure pour les soutenir.





RÊVER. BÂTIR. RÉUSSIR.

fac.ca

This report is also available in English at fcc.ca.